



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N° 24-078

Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge

Lots n° 1, 2, 3, 5 et 6

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDÉRANT la consultation intitulée « Travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge – lots n° 1 à 8 », lancée selon la procédure adaptée, publiée en date du 26 février 2024 sur le BOAMP et le profil acheteur AWS,

CONSIDÉRANT les seize propositions dématérialisées reçues, tous lots confondus, dans le délai imparti, ainsi que l'analyse des candidatures et des offres, réalisée par le groupement Blanchet - Matrice Economie - Atlantique Loire Structure - Equipe Ingénierie, dont le cabinet d'architecture Blanchet est le mandataire, maître d'œuvre sur cette opération,

CONSIDÉRANT l'avis de la commission consultative des marchés publics, réunie le 24 avril 2024,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer les lots 1, 2, 3, 5 et 6 du marché de travaux de remise aux normes accessibilité PMR – salle du Pressoir Rouge, après négociation, conformément au tableau ci-dessous :

N° lot	Intitulé lot	Attributaire	Montant forfaitaire BASE € ht	Montant forfaitaire PSE € ht (agrandissement d'ouverture et porte neuve sur vestiaires 3 et 4)	Montant forfaitaire TOTAL € ht
1	Gros œuvre – aménagements extérieurs	BAUMARD Agence BAM Travaux Services 44 16, rue de la Garenne 44700 Orvault N° SIRET : 318 009 495 00017	27 367,61	1 364,59	28 732,20
2	Serrurerie	SERVI LOIRE INDUSTRIE ZAC de l'Aufresne 200, rue Denis Papin BP 30164 44155 Ancenis-Saint-Géréon cedex N° SIRET : 350 466 462 00032	20 875,00		20 875,00
3	Cloisons sèches	SUBILEAU 267, rue de la Bossarderie BP 40252 44158 Ancenis-Saint-Géréon cedex N° SIRET : 448 160 341 00013	21 000,00		21 000,00
5	Sols scellés - faïences	ESNEAULT 559, allée des Bleuets 44150 Ancenis-Saint-Géréon N° SIRET : 304 849 250 00028	8 979,00	240,24	9 219,24
6	Peinture	FREMONDIERE DECORATION ZA des Châtaigneraies 7, rue des Noisetiers Landemont 49270 Orée d'Anjou N° SIRET : 494 432 933 00039	7 184,02	195,02	7 379,04
		TOTAL € HT	85 405,63	1 799,85	87 205,48
		TVA	17 081,13	359,97	17 441,10
		TOTAL € TTC	102 486,76	2 159,82	104 646,58

Article 2 : Les prix du marché sont fermes et actualisables.

Article 3 : Le marché est conclu pour une durée de huit mois, tous lots confondus, à compter de l'ordre de service de démarrage, hors période de préparation et hors intempéries et congés.

Article 4 : Les lots 4, 7 et 8 seront attribués ultérieurement, après une nouvelle phase de négociation ciblée.

Article 5 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 6 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 29 avril 2024

Le Maire
Rémy Orhon



Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.